

En France les juges sont tout à fait de l'opinion des juges Néerlandais et même sont plus sévères, car ce que fait la société contre la chulatanterie est tout simplement, d'après notre splendide loi française, de la diffamation.

Nous désirerions beaucoup voir en France une société semblable, mais il nous faudrait d'abord réformer la loi.

* *

Des expériences faites par M. McCoy, il résulte que les souris savent très bien distinguer le beurre naturel du beurre de margarine. Ces intelligentes bêtes ne mangent de ce dernier que si elles sont affamées, et qu'elles n'ont rien autre chose à se mettre sous la dent. Si l'on met les deux beurres à la disposition des souris, celles-ci savent très bien manger le beurre naturel et laisser le margarine. Hélas ! que n'en est-il ainsi des humains ! Bien des industriels alors seraient ruinés. (*Sanitary Record*).

* *

On va créer à Roubaix et à Bordeaux des usines pour distribuer l'électricité à domicile afin de s'éclairer. A Paris, l'hôtel du Figaro est éclairé au moyen de 400 lampes à incandescence. On est en vue d'avoir des usines qui distribueraient l'électricité dans les principaux quartiers de Paris ; le cahier des charges établi par la ville de Paris vient d'être soumis au conseil municipal.

L'incendie de l'opéra comique a appelé l'attention de l'administration sur l'éclairage des théâtres. Elle a obligé tous ceux-ci à s'éclairer à l'électricité. Aussi, actuellement tous les théâtres de Paris sont éclairés ainsi.

A Berlin, l'opéra a maintenant la lumière électrique, de même le théâtre de

la Résidence. Le théâtre de la monnaie de Bruxelles a suivi le même exemple. (*Revue internationale de l'électricité et de ses applications*).

* *

Le conseil municipal de Palerme a voté, en janvier dernier, la création d'un laboratoire municipal ; ce laboratoire fonctionne fort bien, il a pour directeur notre savant collègue de la Société d'Hygiène de Palerme, le Dr. Théodore Leone. Pour l'aider dans ses travaux il a deux assistants, un secrétaire et un garçon de laboratoire. (*Boletino della Societa d'Igiene di Palermo*)

* *

Les maisons ouvrières établies dans un quartier de Rome par les soins de MM. Marotti et Frontini, paraissent présenter des avantages sérieux au point de vue de la santé des habitants, sur ce qui existait avant. Chaque grouve de maison est composé de 8 maisons disposées en double T et séparées par des jardins. Chaque maisonnette contient 6 appartements (2 par étage), et deux boutiques au rez de chaussée. Chaque appartement est composé d'une chambre de 20 m 9, d'une autre de 10 m 9, d'une entrée, d'une cuisine et de water closets. Une autre chambre de 10 m 9 peut être réunie à un des deux appartements de chaque étage. La cuisine est pourvue d'eau potable, les latrines sont munies de siphon en porcelaine, et d'un petit réservoir pour le lavage. Différents systèmes sont employés pour empêcher la viciation de l'air et de l'eau par les égouts.

En somme ces maisons sont mieux que celles qui existaient ou qui existent encore à Rome et ailleurs, mais comme le fait justement remarquer le savant ingénieur sanitaire, D. Spataro, ces maisons